DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
Service Économique

Dossier de candidature : *N°AC 07/2026*

MARCHÉ DE NUIT
Sainte-Marie en lumières – Saveurs péi & créateurs
Le 12 septembre 2026 – Place du marché forain de Beauséjour

2. Identification du candidat

Nom, prénom : ----------

Association / Enseigne : ----------

SIRET : ----------

Adresse : ----------

Code postal : ---------- Ville : ----------

Courriel : ---------- Téléphone : ----------

2. Activité / stand proposé

Intitulé de l'activité / du stand : ----------

Description des produits ou services proposés :

Moyen d'occupation : ☐ Chapiteau ☐ Véhicule ☐ Étal ☐ Autre : _____

Dimensions / implantation souhaitées : Stand ☐ _____ (m²) L : _____(m) X l : _____ (m)

Besoins en électricité : ☐ Non ☐ Oui, puissance : _____ W

Liste du matériel électrique (Bilan de puissance) :

Matériel	**Puissance (W)**

Autre matériel :

3. Pièces à fournir

Dossier de candidature pour participer :

Tout candidat à un emplacement devra obligatoirement fournir l'ensemble des documents suivants :

- Un extrait d'inscription au registre du commerce SIRET /Kbis (- de 3 mois) ou une carte d'affiliation à la sécurité sociale AMEXA / Agriculteur ;
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle garantissant votre activité ;
- Une pièce d'identité en cours de validité ;
- Un justificatif d'adresse (- de 3 mois) ;
- Le descriptif du projet économique précisant la structure qui sera installée sur site (véhicule aménagé, étal, parasol etc.)
- Photos de la structure utilisée (chapiteau ou food-truck)
- Photos des produits proposés à la vente
- Carte de marchand ambulant (personne ne résidant pas à Sainte-Marie)
- Réseaux sociaux (si applicable) : _____

Pour la restauration :

- Une attestation de formation hygiène alimentaire (HACCP) ;
- Un certificat de conformité électrique (pour les véhicules uniquement) ;

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / _____

Nom et qualité du signataire :

Cachet et signature :

Installation et règles de sécurité

Structure des stands :

* Matériel conforme aux normes européennes
* Classement au feu obligatoire type M2
* Lestage adapté aux conditions climatiques
* Présentation du registre de sécurité sur demande
* Sécurité obligatoire : Présence d'un extincteur adapté
* Les food-trucks doivent être en parfait état de fonctionnement et disposer d'un certificat de conformité électrique

Equipements de cuisson :

Sont autorisés uniquement : Appareils de cuisson professionnels homologués

Sont interdits :

- Equipement non professionnels ou non sécurisés
- Installation présentant un risque pour le public (barbecue au charbon ou au gaz)

Electricité :

- Respect strict de la puissance allouée
- Matériel conforme aux normes en vigueur
- Tout branchement non conforme entraînera coupure immédiate

Toute installation devra être validée par l'organisateur.
Le non-respect des obligations pourra entraîner :

- Suspension immédiate de l'activité
- Retrait de l'autorisation
- Exclusion de la manifestation

Le demandeur déclare avoir pris connaissance de l'ensemble de la teneur du présent formulaire et en accepter toutes les modalités. Une demande incomplète ne pourra être traitée.

Le dépôt de ce formulaire ne garantit pas l'obtention d'une autorisation. La Ville se réserve le droit de refuser ou de modifier la demande après étude du dossier et en fonction des contraintes réglementaires et opérationnelles. Une commission d'attribution sera organisée dans le cadre d'une sélection des candidatures.

Les informations recueillies sont utilisées uniquement pour l'instruction de votre demande, conformément au RGPD. Vous pouvez exercer vos droits (accès, rectification, suppression) en contactant le DPD : dpd@ville-saintemarie.re.

à : _____ Le : ____ / ____ / _____

Nom et qualité du signataire :

Cachet et signature :